

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 24 novembre 2022	N° 2022-619

Convocation du 17 novembre 2022

Aujourd'hui jeudi 24 novembre 2022 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stéphanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESKINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kevin SUBRENAT, M. Jean Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Anne LEPINE
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Thierry MILLET à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Michel POIGNONEC
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Fabien ROBERT excusé à partir de 14h35 le 25 novembre
Mme Agnès VERSEPUY excusée à partir de 14h35 le 25 novembre

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Delphine JAMET le 24 novembre
M. Pierre HURMIC à Mme Delphine JAMET de 11h37 à 12h20 et de 14h35 à 15h28 le 25 novembre
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à M. Alain GARNIER DE 14h à 15h le 25 novembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU de 16h46 à 17h38 et à M. Frédéric GIRO à partir de 17h39 le 24 novembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 17h le 25 novembre
M. Patrick LABESSE à Mme Laure CURVALE à partir de 18h15 le 24 novembre
M. Alain GARNIER à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 18h27 le 24 novembre
M. Jean TOUZEAU à M. Jean François EGRON à partir de 16h04 le 25 novembre
Mme Marie Claude NOEL à Mme Céline PAPIN le 25 novembre
M. Jean François EGRON à Mme Françoise FREMY à partir de 18h15 le 24 novembre
Mme Claudine BICHET à M. Maxime GHESQUIERE à partir de 17h55 le 24 novembre
Mme Claudine BICHET à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 12h15 le 25 novembre
M. Jean Jacques PUYOBRAU à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 16h le 25 novembre
Mme Brigitte BLOCH à M. Patrick PAPADATO à partir de 18h16 le 24 novembre
Mme Céline PAPIN à Mme Marie Claude NOEL à partir de 16h12 le 24 novembre
Mme Andréa KISS à Mme Véronique FERREIRA le 24 novembre
M. Patrick PAPADATO à M. Olivier CAZAUX jusqu'à 10h54 et à partir de 16h37 le 25 novembre
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON à partir de 16h14 le 25 novembre
M. Baptiste MAURIN à Mme Amandine BETES à partir de 15h le 25 novembre
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean TOUZEAU le 24 novembre
Mme Stéphanie ANFRAY à M. Bruno FARENIAUX le 24 novembre
Mme Amandine BETES à Mme Christine BOST le 24 novembre
Mme Christine BONNEFOY à M. Jean Marie TROUCHE à partir de 16h10 le 25 novembre
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES jusqu'à 16h48 et à Mme Pascale PAVONE à partir de 16h50 le 24 novembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Baptiste MAURIN jusqu'à 17h29 le 24 novembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY de 11h25 à 12h20 et à partir de 14h35 le 25 novembre
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Béatrice SABOURET à partir de 18h14 le 24 novembre
Mme Pascale BRU à M. Thierry TRIJOLET à partir de 17h39 le 24 novembre
M. Alain CAZABONNE à M. Michel LABARDIN à partir de 16h30 le 24 novembre
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 11h57 le 25 novembre
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI le 24 novembre
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE le 24 novembre

Mme Camille CHOPLIN à M. Cyrille-Radouane JABER à partir de 18h56 le 24 novembre
M. Max COLES à M. Fabien ROBERT à partir de 18h25 le 24 novembre
M. Max COLES à M. Michel LABARDIN à partir de 16h15 le 25 novembre
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 17h le 24 novembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 24 novembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET jusqu'à 10h07 et à partir de 15h32 le 25 novembre
M. Christophe DUPRAT à M. Jérôme PEScina à partir de 16h46 le 24 novembre
M. Olivier ESCOTS à M. Jean Claude FEUGAS à partir de 19h le 24 novembre
Mme Anne FAHMY à Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h30 le 24 novembre
Mme Françoise FREMY à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h14 le 25 novembre
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean Marie TROUCHE à partir de 16h49 le 24 novembre
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Simone BONORON à partir de 16h30 le 25 novembre
Mme Anne Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOULET jusqu'à 17h le 24 novembre
Mme Daphnée GAUSSENS à M. Gwenaël LAMARQUE le 24 novembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Cyrille-Radouane JABER de 14h35 à 15h35 le 25 novembre
M. Frédéric GIRO à M. Alexandre RUBIO jusqu'à 17h15 le 24 novembre
M. Stéphane GOMOT à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h36 le 24 novembre
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Sylvie JUSTOME à partir de 18h45 le 24 novembre
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY le 25 novembre
M. Cyrille-Radouane JABER à M. Maxime GHESQUIERE jusqu'à 16h50 le 24 novembre
Mme Nathalie LACUEY à M. Serge TOURNERIE le 25 novembre
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Eve DEMANGE le 24 novembre

Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h10 le 25 novembre
Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Claudine BICHET jusqu'à 15h43 le 24 novembre
Mme Zeineb LOUNICI à M. Benoit RAUTUREAU à partir de 16h21 le 24 novembre
M. Jacques MANGON à M. Fabrice MORETTI à partir de 17h51 le 24 novembre
M. Jacques MANGON à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 14h35 le 25 novembre
M. Guillaume MARI à M. Didier CUGY jusqu'à 16h et à partir de 17h45 le 24 novembre
M. Fabrice MORETTI à M. Christian BAGATE jusqu'à 17h04 le 24 novembre
M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Béatrice SABOURET le 25 novembre
M. Benoit RAUTUREAU à Mme Christine BONNEFOY à partir de 19h le 24 novembre
M. Franck RAYNAL à M. Patrick PUJOL de 17h15 à 18h13 le 24 novembre
Mme Marie RECALDE à Mme Béatrice DE FRANCOIS le 25 novembre

M. Bastien RIVIERES à M. Patrick LABESSE le 25 novembre
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON jusqu'à 12h20 le 25 novembre
Mme Karine ROUX LABAT à M. Christian BAGATE à partir de 18h48 le 24 novembre
Mme Nadia SAADI à M. Olivier CAZAUX à partir de 18h le 24 novembre
Mme Béatrice SABOURET à Mme Fatiha BOZDAG jusqu'à 18h05 le 24 novembre
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Anne Eugénie GASPARD à partir de 18h30 le 24 novembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Christophe DUPRAT à partir de 16h15 le 25 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT à partir de 16h59 le 24 novembre

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 24 novembre 2022	<i>Délibération</i>
	Direction circulation et stationnement Service observation modélisation / rocade	<i>N° 2022-619</i>

**Mise à jour et Recalage du Modèle Multimodal Multipartenarial de Déplacements -
Groupement de commandes - Décision - Autorisation**

Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Depuis de nombreuses années, le territoire girondin enregistre un fort développement démographique et économique. Face à ce développement et au changement climatique, les questions de mobilité deviennent un enjeu toujours plus important pour les acteurs du territoire que sont l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde et Bordeaux Métropole. La problématique rencontrée est d'avoir une vision partagée à court et long terme de notre bassin de vie, et d'appréhender les incidences sur les modes de déplacements, leurs origine/destination, et l'état des circulations.

Dans ce contexte, un groupement de commande Etat – Région – Département – Métropole a été constitué en janvier 2013 pour la réalisation d'un modèle multimodal des déplacements, outil partagé et unique d'aide à la décision à l'échelle du département. Il s'agissait alors de disposer d'une vision prospective et partagée du territoire, et d'appréhender les incidences sur les modes de déplacements et les circulations.

Ce Modèle Multimodal Multipartenarial - nommé MMM - a été créé sous le logiciel Visum, sur la base des données de l'Enquête Ménages Déplacements, de l'Enquête Déplacements Grands Territoire et de l'Enquête cordon 2009. Il a été mis à jour sur le territoire de la Métropole après l'Enquête Déplacements allégée de 2017 réalisée sur la Métropole.

Depuis sa mise en œuvre en 2015, cet outil pérenne et unique est utilisé par chacun des partenaires, seul ou collectivement, pour des études de dimensionnement et d'évaluation des infrastructures de transports (individuels et collectifs) ou des études d'impact portant sur des projets d'aménagements urbains. Ce modèle permet également de tester des scénarios prospectifs et d'établir des bilans socio-économiques (calcul de TIR, VAN,...) indispensables lors de la constitution de documents d'utilité publique.

Pour exemple d'études réalisées : impact de projets urbains (Euratlantique, innocampus, ...), de nouvelles lignes de transports collectifs (BHNS, Bus Express, Cars Express, diamétralisation des lignes de Ter, ...), nouvelles offres en transport individuel (création du pont Simone Veil, de plan de circulation, de création d'aménagement en faveur des vélos et des transports collectifs, mise à 2x3 voies de la rocade, création de voies spécifiques de covoiturage sur une autoroute ...).

Ainsi considéré, le modèle MMM est un élément essentiel de connaissance et de partage quant à la mobilité des Girondins et le transit sur notre territoire.

Une enquête mobilité certifiée Cerema a été réalisée en partenariat entre la Région, le Département, et Bordeaux Métropole, avec un subventionnement de l'Etat, en 2021-2022, afin de connaître les comportements des Girondins lors de leurs déplacements. Les résultats complets obtenus seront communiqués en fin d'année 2022.

Concomitamment à cette enquête, la Région, le Département et la Métropole se sont engagés auprès de l'Etat pour la réalisation d'une enquête dite « cordon » pour connaître les déplacements de transit sur le département.

Afin de poursuivre le travail partenarial sur la thématique des déplacements, engagé entre l'Etat, la Région, le Département et la Métropole, il est proposé de mettre à jour le modèle MMM sur la base des nouvelles données issues de ces enquêtes récentes, notamment :

- la mise à jour des comportements de déplacements des Girondins : parts modales, origines/destinations par modes de déplacements, motifs de déplacements, ...
- une meilleure prise en compte du covoiturage ;
- la prise en compte du télétravail ;
- la mise à jour des données de population actuelle ;
- la mise à jour des trafics de transit sur notre territoire ;
- la mise à jour des données de prospectives urbaines (démographiques et économiques) et de transports individuels et collectifs ;

Etc...

Le Cerema Sud-Ouest est considéré comme assurant des missions d'intérêt général en étant identifié au niveau national tant par l'Etat que par l'ensemble des collectivités territoriales comme centre de ressources et d'établissement de méthodologies pour l'utilisation des modèles.

De fait, l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde et Bordeaux Métropole envisagent de donner au Cerema Sud-Ouest le rôle de gestionnaire du modèle afin d'en être le gardien de l'unicité et d'en maintenir la pérennité, mission incluant l'assistance technique à la mise à jour du modèle.

La mise à jour du modèle se réalisera selon deux approches, à savoir :

- un travail réalisé par le Cerema Sud-Ouest dans son rôle de gestionnaire du modèle en partenariat avec les membres du groupement, comprenant la réalisation du cahier des charges de mise à jour du modèle, l'assistance au choix du prestataire, le suivi de la prestation de mise à jour ;
- le lancement du marché public en vue de la mise à jour du modèle, ce qui nécessite la création d'un nouveau groupement de commande.

Le coût prévisionnel de cette opération est de 120 000 € HT.

Les clés de financement proposées sont :

Bordeaux Métropole	45%
Etat	20%
Région Nouvelle Aquitaine	17,5%
Département Gironde	17,5%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5217-2, et ses articles L.1414-2 à L.1414-4 ;

VU les articles L.2113-6 à L.2113-8 du Code de la commande publique ;

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt de réaliser une mise à jour du Modèle Multimodal Multipartenarial de Déplacements ;

DECIDE

Article 1 : de faire procéder à la mise à jour du modèle Multimodal Multipartenarial de déplacements en partenariat avec l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine, et le Département de la Gironde.

Article 2 : de constituer à cet effet un groupement de commandes entre Bordeaux Métropole, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Gironde.

Article 3 : d'autoriser le Président à signer la convention d'institution du groupement de commande ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : d'imputer la dépense au budget Principal sur les exercices correspondants sous réserve du vote des crédits au chapitre 20, article 2051, fonction 844.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 24 novembre 2022

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 1 DÉCEMBRE 2022</p> <p>DATE DE MISE EN LIGNE : 1 DÉCEMBRE 2022</p>	<p>Pour expédition conforme,</p> <p>le Vice-président,</p> <p>Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH</p>
---	--